

UE 1 : Projets d'enseignement et activités de l'enseignant et CPE	Volume horaire
a. Concevoir des démarches d'apprentissage cohérentes et prendre en compte la progressivité des attentes	115 heures
b. Prendre du recul sur ses pratiques et construire sa professionnalité	
c. Gérer sa classe, les élèves, communiquer et évoluer dans ses missions d'enseignement et d'éducation	
d. Connaître, accompagner et prendre en compte la diversité des élèves	
Attendus communs visés pour PE et PCL	
Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	A3
Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.	A5
Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	C2
Planifie de séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	B4
Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	B5
Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	B6
Sait utiliser les évaluations nationales et pratique différents types d'évaluation	B7
Attendus spécifiques pour Professeur d'écoles	
Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	B1 - 1
Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.	B1 - 2
Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés	B1 - 3
Attendus spécifiques pour Professeur de Collège et Lycée	
Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	B2 - 1
Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes et référentiels d'enseignement du lycée	B2 - 2
Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	B2 - 3
Attendus visés pour CPE	
Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	A3
Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	C2
Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement ...)	B3-3
Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.	A5
Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action	B3 - 1
Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif	B3 - 4

Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves	B3 - 5
Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés	B3 - 6
Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Education nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO)	B3 - 7
Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement	B3 - 8
UE 2 : Pratique réflexive du métier et mise en situation professionnelle	Volume horaire
Construire son parcours de formation : diagnostic, accompagnement, entretiens	85 heures
S'engager dans des communautés de pratiques ; accompagnement à la production de ressources en lien avec des questions professionnelles vécues	
Elargir ses compétences et perfectionnement professionnel : personnalisation du parcours de formation	
Attendus communs visés	
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	A7
Sait rendre compte de son travail.	A9
Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles.	A10
Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	C4
Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves	C1
Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	C3
Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	C5
Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	C6
UE3 : Environnements professionnels et activités de l'enseignant	Volume horaire
Evoluer dans son environnement professionnel en prenant en compte les caractéristiques de l'établissement et le profil des élèves rencontrés	50 heures
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ; Respecter et faire respecter les valeurs de la République	heures
Attendus communs visés	
Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier.	A1
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	A2
Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	A4
Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	A6
Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement.	A8